

Nouvelle procédure d'inscription à la maternité de l'hôpital de Gonesse

Afin d'assurer la prise en charge des accouchements en toute sécurité et offrir un environnement de qualité aux bébés et aux futures mamans, la maternité de l'hôpital de Gonesse met en place une **démarche d'inscription préalable aux accouchements**.

Remplissez le formulaire de pré-inscription obligatoire dès le 4^{ème} mois de grossesse, après l'échographie de 12 SA

- Rendez-vous sur le site internet de l'hôpital : www.hopital-de-gonesse.fr >> rubrique Maternité
- OU demandez un formulaire en consultation maternité



Adressez-nous le formulaire rempli :

Par email : inscription.maternite@ch-gonesse.fr

Par courrier postal : Centre Hospitalier de Gonesse - Inscription Maternité
2, Bd du 19 mars 1962 - 95 500 Gonesse

Ou déposez-le à l'accueil des consultations, situé au rez-de-chaussée haut | Guichet n°1

